



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE SAINT-MALO

POUR 2010

PREAMBULE

Au plan national, en 2009, les collectivités locales ont maintenu leur niveau d'investissement sans augmenter le volume des emprunts. Cela a souvent été possible aux prix d'une augmentation des impôts (+ 2,6 % en moyenne pour les Villes Moyennes de France). Cette année, la préparation des budgets des collectivités territoriales prend une coloration particulière dans un contexte de réforme fiscale qui suscite des interrogations chez beaucoup d'élus locaux.

En 2009, nous avons fait le choix d'affronter la crise économique en donnant la priorité à l'investissement. En 2010, la réforme de la fiscalité locale nous assurera, comme à toutes les collectivités, le même niveau de ressources que l'année précédente. Le budget que nous vous présenterons affichera la même priorité à l'investissement.

Les dépenses d'équipements brut de la ville représenteront 42 à 43 M€ dont 24 M€ pour le budget général et 18 à 19 M€ pour les budgets annexes.

I - LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Au-delà des volumes d'équipement brut prévus annuellement, les différentes autorisations de programme constituent des engagements sur plusieurs exercices. Les autorisations de programme actuellement en cours représenteront un volume total de crédits engageables ou engagés de 64 038 198 €, ce qui correspond à un solde net à financer, hors subventions et participations, de 39 299 361 € à la charge de la Ville, dont 28 996 217 € en crédits de paiement pour l'exercice 2010 et les exercices budgétaires ultérieurs.

Il s'agit des autorisations de programme suivantes (volumes totaux) :

- Stade de Marville : 4 017 114 e
- Palais de Grand Large : 5 826 654 €
- Secteur Gare – République : 12 450 000 €
- Opération ANRU : 17 068 230 €
- Médiathèque : 20 272 200 €
- Esplanade St Vincent : 3 000 000 €
- Maison de quartier de Rothéneuf : 1 404 000 €

II - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS POLITIQUES POUR 2010

Elles se déclinent à travers les axes d'action de la collectivité : urbanisme, aménagements urbains, protection de l'environnement et politique de l'eau, politiques sportive, culturelle et scolaire, action sociale. Elles sont donc marquées par la volonté de maintenir un fort niveau d'investissement. Elles intègrent la montée en puissance des exigences du développement durable. Elles permettent de poursuivre les programmes engagés.

1°) L'urbanisme et la politique du logement :

En 2010, l'opération ANRU reste l'une des actions importantes en matière d'urbanisme et de logement dans le budget. Mais au-delà de l'opération ANRU, c'est une volonté forte en faveur du logement qui est engagée. Le pourcentage de logements sociaux à Saint-Malo est certes supérieur à ce que prévoit la loi SRU et, dans ce domaine, la ville n'est pas en retard. Mais la pression foncière qui s'exerce sur le littoral a favorisé l'installation des jeunes ménages dans les communes proches, ce qui entraîne une nouvelle répartition de la population sur le territoire communautaire. La recherche d'un bon équilibre est nécessaire. Elle est préconisée par le SCOT du Pays de Saint-Malo et trouve un outil efficace dans le Plan local de l'habitat qui prévoit la production de 4500 logements sur le territoire de la communauté d'ici 2013 dont 2400 à Saint-Malo.

* Le désenclavement du quartier de La Découverte :

La poursuite de l'opération ANRU portera à la fois sur les aménagements urbains et l'accueil de nouveaux logements. Rappelons que le programme ANRU vise à ouvrir le quartier de La Découverte sur la ville, à réaménager les espaces publics et à implanter des services et activités tertiaires en complément des logements.

Les travaux urbains porteront sur divers aménagements favorisant le désenclavement du quartier : aménagement de l'avenue du Général de Gaulle en boulevard urbain et construction de deux ronds points, aménagement de la liaison entre les deux rives de cette avenue (rue du Bois Aurant, entre la rue de Triquerville et l'impasse du Clos Vert).

* La construction de nouveaux logements à La Découverte :

Les démolitions prévues pourraient intervenir à la fin de l'année 2010 et se poursuivre en 2011.

Les immeubles démolis laisseront place à des espaces publics réaménagés au sein desquels viendront s'implanter 200 logements comportant des logements en accession sociale, en accession libre et dans une moindre mesure des locatifs libres. Il est également prévu d'implanter des services et des activités tertiaires en complément des logements.

Outre les constructions neuves, l'OPH Emeraude Habitation va engager la réhabilitation des logements existants ainsi que leur résidentialisation. Ceci consiste à doter chacun des immeubles d'espaces communs sous la forme d'espaces verts, de zones de stationnement, éventuellement de jardins privatifs pour les résidents. L'aménagement des abords de l'ensemble rue de l'Arabie « La Banane » est un projet qui va débuter début 2010 et qui sera exemplaire d'une approche environnementale en faveur du cadre de vie des habitants.

En 2010, la ville va engager l'aménagement de la rue Félicité Renault, sur le secteur de l'Espérance, dans le but de sécuriser les abords de la maison de quartier de l'Espérance. D'autres projets de résidentialisation sont attendus pour 2010, notamment rue du Chili et rue du Grand Passage.

* Un effort sans précédent en faveur du logement social dans d'autres quartiers :

Depuis 2007, l'OPH Emeraude Habitation associée à la SA HLM La Rance travaillent sur la reconstitution de l'offre locative sociale en construisant de nouveaux logements sociaux en dehors du quartier de la Découverte.

En 2010, les opérations suivantes seront livrées :

- Chemin des Oliviers (42 logements locatifs sociaux + 39 logements accession sociale)
- Rue Charles Albert (14 logements locatifs sociaux + 7 logements accession sociale)
- Moulin du Gué (12 logements locatifs sociaux + 5 logements accession sociale)

En parallèle, les chantiers des opérations suivantes se poursuivront ou seront lancés en 2010 :

- ZAC Gare République (46 logements locatifs sociaux + 16 logements accession sociale)
- Boulevard Gambetta (30 logements locatifs sociaux)
- La Fontaine-aux-Vais (8 logements locatifs sociaux + 2 logements accession sociale)
- Rue des Antilles (5 logements locatifs sociaux)
- Place Duclos Guyot – Rue de l'Arabie (14 logements locatifs sociaux)
- Impasse Trinidad/Impasse Curaçao (8 logements locatifs sociaux)

Ces projets ont ou vont bénéficier d'une aide de la Ville par un prix de foncier minoré.

Le conseil municipal a également approuvé le 22 janvier les modalités de cession de 56 lots libres en accession aidée en faveur des jeunes couples primo accédants. Les lots sont répartis comme suit :

- 9 lots libres dans le lotissement des Deux Cheminées à Rothéneuf, dans le cadre d'un partenariat de la ville avec la SACIB,
- 15 lots libres dans la Z.A.C. de la Haize – la Bastille, au sein d'un lotissement communal associant 15 lots libres, 11 maisons individuelles en locatif social et 8 logements semi collectifs en accession aidée,
- 32 lots libres dans la Z.A.C. de la Lande Gatelle à Château Malo.

La Ville s'est engagée dans une démarche de mixité et de diversité en matière de logements. Notamment, sur le secteur Intra Muros, après avoir réhabilité l'ancien collège Chateaubriand en 38 logements locatifs sociaux avec Emeraude Habitation, la Ville va s'engager avec la SA la Rance à créer 18 logements locatifs sociaux dans les étages de la poste Intra Muros, place des Frères Lamennais. La ville apporte une subvention de 140 000 euros à l'opération.

La communauté d'agglomération pour sa part apportera son aide à l'accession aidée pour 148 demandes dont 27 pour OPHLM et 43 pour la SA La Rance. Les demandes d'agrément au Pass Foncier ouvrant le droit au prêt à taux zéro s'élèvent à 173 soit la moitié des demandes en cours. S'agissant du locatif social, la communauté interviendra pour 22 PLUS et 14 PLAI.

2°) Les exigences du développement durable :

Les projets d'investissement intégreront en permanence les préoccupations du développement durable.

- La poursuite de la démarche Bilan carbone :

Un premier diagnostic sera présenté dans les prochaines semaines et permettra l'élaboration d'un plan d'actions destiné à lutter contre le

réchauffement climatique et à réduire la dépendance de la commune vis-à-vis des énergies fossiles.

- L'amélioration des performances énergétiques de notre patrimoine :

Il s'agira d'élaborer une politique d'optimisation énergétique des bâtiments communaux en privilégiant l'utilisation des énergies renouvelables.

- La participation aux projets d'urbanisme et à la politique du logement :

La ville expérimentera en collaboration avec l'ADEME une démarche de type « Approche environnementale de l'urbanisme » dans le but d'améliorer la qualité environnementale des bâtiments neufs.

- L'approfondissement de la réflexion sur le TCSP :

Le service Grands Projets et Développement Durable assume pour la ville la maîtrise d'ouvrage déléguée par SMA des études d'un transport en commun en site propre (TCSP) en vue du dépôt d'une candidature à l'appel à projet du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Il s'agit d'un dossier complexe sur le plan urbanistique, technique et financier. En effet, le TCSP doit être un outil d'aménagement capable de desservir les zones urbaines les plus peuplées, faciliter l'accès au travail, aux services publics et aux loisirs et s'intégrer dans une logique de desserte intercommunale.

3°) Les aménagements urbains :

- * La politique des quartiers :

Une enveloppe de crédits d'un montant de 380 000 € sera réservée à la politique des quartiers.

La politique des quartiers permet de réaliser plusieurs petites opérations d'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.

* Les espaces verts et le fleurissement :

Ce budget d'un montant de 600 000 € en investissement est destiné à l'amélioration de la sécurité des aires de jeux, au renouvellement du mobilier urbain, à la régénération des plantations et au développement de l'arrosage intégré.

Par ailleurs, il conviendra de conforter les serres de Lorette dans l'attente de leur transfert à La Briantais.

* La voirie :

L'acquisition des emprises RFF va permettre d'engager des travaux d'aménagements d'un parking de 90 places le long du Boulevard Théodore Botrel. Par ailleurs, l'aménagement du parvis nord des halles de Rocabey offrira 60 places de parking face à la Maison de la famille.

Le Boulevard de l'Espadon, entre le Mouchoir Vert et l'église Saint-Jean va être refait ainsi que les réseaux.

Au-delà, des travaux sont prévus pour achever les voies nord et sud et l'axe Moka – Marville permettant notamment une meilleure desserte par les bus.

Le plan de désherbage (100 000€ en 2010) sera poursuivi dans le but de faciliter l'entretien mécanique des caniveaux et bordures de trottoirs.

* L'Esplanade Saint-Vincent :

Les études relatives aux aménagements de l'Esplanade Saint-Vincent vont se poursuivre afin de lancer les travaux aussitôt après la Route du Rhum. Le programme définitif de cette opération d'aménagement sera examiné prochainement au sein du Groupe de travail de l'Intra-Muros et des commissions municipales.

* L'accessibilité aux ERP (Etablissements Recevant du Public) et aux transports publics :

Enfin, un programme de travaux de voirie destinés à faciliter l'accessibilité des ERP par les personnes à mobilité réduite va être engagé pour une première dotation de 120 000 €. Parallèlement, la communauté d'agglomération arrêtera prochainement son Schéma directeur d'accessibilité dans lequel la priorité sera donnée à l'accessibilité des transports en commun. Le Schéma prévoit une mutualisation des dépenses entre SMA qui finance l'adaptation des arrêts bus et les communes qui prendront en charge les aménagements de voirie.

Enfin, les aménagements liés au Plan Vélo seront poursuivis avec une dotation de 100.000 €.

Le budget prévoira également une dotation de 1 100 000 € pour les opérations annuelles de maintenance.

4°) L'eau et l'assainissement :

Les budgets de l'eau et de l'assainissement font cette année l'objet de mises au point importantes suite aux négociations menées par les représentants de la ville avec le Syndicat des Eaux de Beaufort et avec la CEO titulaire des contrats d'affermage (distribution de l'eau potable et exploitation du service de l'assainissement).

* Les conséquences des négociations avec le Syndicat de Beaufort :

Le réexamen des dispositions de la convention avec le Syndicat des Eaux de Beaufort en 2009, à la demande de la ville notamment, a permis de revoir le prix de l'eau vendue à la société fermière (la CEO). Les économies réalisées permettront, en contrepartie, la prise en charge par la société fermière du remplacement de quelques 1 400 branchements en plomb, ce qui devrait conduire à l'éradication de la plupart

des branchements plomb d'ici mars 2012, date d'échéance du contrat d'affermage en eau potable.

* Les effets de la révision quinquennale des contrats d'affermage avec la CEO :

La révision quinquennale contractuelle des conditions techniques et économiques de l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement se traduira par des avenants aux contrats d'affermage qui auront pour conséquences, outre l'accélération du remplacement des branchements en plomb déjà mentionnée :

- un allègement de 566 000 € des charges pesant sur le budget général au titre de la redevance des eaux pluviales. L'importance des investissements réalisés pour traiter le premier flot pluvial et lutter contre les inondations contribue également à stabiliser le montant de la redevance ;
- Le maintien à son niveau actuel du prix de l'eau potable facturé par le fermier à l'usager. Cet élément ajouté à une baisse de la surtaxe communale entraînera, toutes choses égales par ailleurs et pour une consommation moyenne, la stabilisation du prix payé pour l'usager (facture globale eau potable et assainissement) jusqu'en 2012.

* Les budgets 2010 en eau potable et en assainissement :

- *budget de l'eau potable :*

Il est prévu de remplacer des canalisations en fonte grise en mauvais état (chaussée du Sillon, quai Duguay-Trouin, rue Alphonse Thébault)

- *budget de l'assainissement :*

Des opérations sont prévues à dans le secteur Antilles – Arkansas, à La Guymauvière, rue du Bois Aurant, avenue du Général de gaulle. Les travaux commencés boulevard de la Marne vont s'achever.

Des travaux d'assainissement accompagneront la réfection du boulevard de l'Espadon, boulevard Demalvilain, rue du Chapitre, notamment. Une extension du réseau est prévue vers La Hupperie et rue Saint Laurent dans le cadre de l'ANRU.

5°) Le développement et la rénovation des équipements sportifs :

Tout en continuant à développer les équipements sportifs, l'objectif de la direction des sports est d'engager la remise à niveau des équipements qui le nécessitent.

En 2010, il est prévu de réaliser les vestiaires du terrain synthétique de Château Malo.

Nous engageons la réhabilitation de la salle de Marville et achèverons la rénovation des vestiaires du terrain annexe N° 1.

L'éclairage du Panier Fleuri va être remplacé pour améliorer la sécurité et le confort des utilisateurs.

Le plancher de la salle du Naye va être remplacé.

A la piscine, l'opération d'étanchéité de la piscine, toit du petit bassin va s'achever et le lecteur de carte pour le contrôle de l'accès va être remplacé.

Le plafond de la salle de Rocabey va être refait.

Par ailleurs, la Direction des Sports a en charge le pilotage de la 9^{ème} édition de la Route du Rhum dont le budget prévisionnel s'élève à 1 400 000 €.

Enfin, des projets d'investissement importants sont prévus au port de plaisance : doublement de la cale de mise à l'eau, études pour l'aire de carénage, étude pour le dragage, déchetterie portuaire, optimisation des places, création d'un local technique, développement du Wi Fi, modernisation des pontons. Les projets d'extension du port des Sablons font aujourd'hui l'objet d'une réflexion plus globale

visant à optimiser les capacités d'accueil existantes sur l'ensemble des sites malouins.

6°) La politique culturelle :

Le budget culturel sera fortement mobilisé par les chantiers de la Médiathèque et de la Maison de quartier de Rothéneuf. D'autres crédits d'investissement permettront de poursuivre les restaurations de tableaux et des collections de La Natière. Enfin, plusieurs projets concernent la Cathédrale (vitraux, couverture, orgue de chœur, chapelle du Saint-Sacrement). Ces projets sont financés par un legs.

*** La Médiathèque :**

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à la société Architecture Studio (DCM 15 mai 2009). Les travaux devraient commencer en septembre 2010. Une nouvelle assistance de maîtrise d'ouvrage est engagée avec la société « 3ème pôle ». Un audit avec CERTIVEA et AFC Environnement a validé la certification HQE pour la phase programme.

*** La Maison de quartier de Rothéneuf :**

Les travaux de construction de la maison de quartier de Rothéneuf sont en cours. La livraison est prévue fin août pour une mise en service en septembre.

*** Les animations culturelles et les expositions :**

D'importantes manifestations culturelles auront lieu. Le festival « Classique eu large » connaîtra de nouveaux développements. Les rencontres culturelles mises en place dans les maisons de quartier vont se poursuivre après les succès rencontrés en 2009. Plusieurs expositions seront proposées au public dont une grande exposition consacrée aux œuvres des peintres de la Côte d'Emeraude à la Chapelle Saint Sauveur eu juillet et en août 2010.

Par ailleurs, le budget de fonctionnement de la direction du développement culturel prendra en compte le classement de l'école de musique au rang de conservatoire à rayonnement départemental : poursuite de la diversification des enseignements (musiques actuelles, musiques traditionnelles) et fonctionnement du département danse ouvert depuis la rentrée 2009. Les subventions aux associations à caractère culturel resteront globalement stables, en tenant compte de l'intégration de la section danse des Corsaires malouins au sein du département Danse du Conservatoire.

7°) La montée en puissance du Service Information et Animation Jeunesse :

*** Le Bureau Information Jeunesse :**

Créé après les élections, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) propose gratuitement, à l'intention des jeunes à partir de 15 ans, une information claire, efficace, complète et actualisée dans tous les domaines de la vie quotidienne (études, métiers, formations, vie pratique, loisirs, culture, voyages, etc.). Installé provisoirement dans la salle d'expo du Centre de la Vallée, il rejoindra fin avril des locaux rénovés (ludothèque) pour un accueil adapté et un fonctionnement de qualité.

***Le Service Animation Jeunesse :**

Le Service Animation Jeunesse continue de proposer une multitude d'activités sportives, artistiques et culturelles pendant les périodes scolaires et pendant les petites et grandes vacances aux jeunes entre 4 et 17 ans. Quelques actions fortes sont organisées : City Raid Andros, Grands Tournois de Foot Ball, Golf dans la Cité, Avant Noël.

*** Les animations :**

Le SIJAV dispose aujourd'hui d'une palette d'évènements qui touchent de nombreux domaines et des publics divers. Parmi les principaux évènements, il faut citer :

- la **Fête de la Francophonie** qui permet de marquer l'engagement de Saint-Malo en faveur de la francophonie et de développer des relations avec le Québec, la Guadeloupe et l'île Maurice.
- Le **Carnaval de Saint-Malo** qui permettra aux comités de quartiers, aux associations, aux habitants, d'imaginer et construire un carnaval pour se retrouver à la fin de l'hiver, toutes générations confondues, sur une grande fête populaire, colorée et sonore.
- Le **Forum des Arts**, véritable tremplin, riche de rencontres et d'échanges, un moment de partage entre artistes et public.
- La **Fête de la Musique** le 20 juin. On connaît cette manifestation populaire, gratuite, ouverte à tous les musiciens qui souhaitent se produire. Localisée en 2009 dans l'Intra-Muros, elle s'étendra cette année vers St Servan.

8°) **Le budget de l'éducation** :

Le patrimoine scolaire qui comprend 22 établissements publics répond aux besoins des élèves et des équipes éducatives.

Il convient d'en assurer l'entretien, de parfaire les aménagements pédagogiques et de renouveler les matériels et mobiliers liés à l'enseignement et à la restauration scolaire.

- L'accent est mis en particulier sur le réaménagement et la rénovation des sanitaires et du local des ATSEM à l'école maternelle de Courtoisville.
- L'effort de la collectivité pour poursuivre l'extension et la maintenance du parc informatique (aujourd'hui 300 PC) a un coût de 15 000 €.
- Le fonctionnement de la Caisse des Ecoles est assuré par une subvention de 140 000 €.

- Les intervenants extérieurs et les activités nautiques proposées représentent un coût de 120 000 €
- Les transports des élèves pour toutes les animations pédagogiques, sportives et culturelles nécessitent un engagement de la ville de 80 000 €
- La restauration scolaire quant à elle représente une dépense d'environ 1 300 000 € nécessaires au paiement des 2 600 repas produits et livrés quotidiennement ainsi qu'au renouvellement des matériels des offices et du mobilier des salles de restaurant.
- Dans le cadre du contrat d'association et de prise en charge d'une partie des salaires des agents exerçant dans les établissements privés, l'effort de la ville s'élève à 1 200 000 €

9°) Les campings :

Le budget des campings est déficitaire depuis plusieurs années. L'équilibre est assuré par un concours du budget général, ce qui pose problème au regard de la réglementation comptable. Le déficit cumulé fin 2009 sera de l'ordre de 160 000 €

Une réflexion sur les campings municipaux est engagée cette année afin de mieux identifier les besoins de la clientèle et se mettre en état d'y répondre. Les questions qui se posent sont les suivantes : les modes de consommation de camping justifient-ils le maintien de quatre campings municipaux à Saint-Malo ? Quels investissements seraient nécessaires pour répondre à la demande des consommateurs ? Quel serait le mode de gestion le plus pertinent pour ce type d'équipement ?

Au terme de cette année, il devient indispensable d'avoir une vision claire du devenir de nos campings.

10°) L'action sociale et la solidarité :

Le débat sur les orientations budgétaires de la ville est aussi l'occasion de présenter sommairement celles du Centre communal d'action sociale qui en délibèrera par ailleurs au sein de ses instances propres.

*** L'ouverture de la Maison de la Famille :**

En matière d'Action Sociale, c'est l'évènement marquant de l'année 2010. Il permettra de regrouper un certain nombre de services, aujourd'hui dispersés, et implique une nouvelle organisation. L'espace petite-enfance a ouvert le 28 décembre dernier et l'ensemble de l'équipement sera mis en service début Avril.

L'équipement sera ouvert au quartier et aux associations œuvrant sur la ville de Saint-Malo. L'espace Forum sera géré par la Maison des Associations en vue d'en optimiser l'utilisation.

La Maison de la famille constituera un véritable carrefour d'échange et de réflexion et offrira aussi plusieurs services : information, médiation, structure multi accueil, ludothèque, aide à domicile, santé publique.

*** La solidarité et l'insertion :**

La mise en œuvre du R.S.A (Revenu de Solidarité Active) et l'orientation systématique d'un certain nombre de bénéficiaires vers le pôle emploi conduit, pour plus de cohérence, à revoir l'organisation en engageant la fusion de deux équipes – service social et service insertion - en un seul service solidarité – insertion, ce qui permettra d'éviter les doubles prises en charge et de renforcer l'accompagnement social en faveur des personnes les plus fragiles.

* L'aide à domicile et l'accueil des personnes âgées dans les foyers logements :

Des nouvelles modalités de tarification de l'Aide à Domicile des personnes âgées sont applicables depuis le 1^{er} février 2010. Leur mise en œuvre nécessitera une attention particulière.

La création de plusieurs Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à Saint-Malo a permis de diversifier les réponses proposées pour faire face à la dépendance de nos aînés. Dans ce nouveau contexte, le CCAS a engagé une réflexion sur le devenir de la Résidence de Rousse.

Parallèlement, le grand âge de nos résidents et l'aggravation de leur dépendance nécessitent un renforcement des mesures de sécurité avec l'obligation, la nuit, d'une veille active. Ceci s'opérera dans le cadre d'un pool commun aux trois résidences : Jean XXIII – Renan – Maupertuis.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale arrivé à échéance fin 2009 a été prorogé d'un an. Le périmètre intègre les secteurs, la Découverte-Espérance, la Gare Alsace-Poitou et Marville secteur Emeraude-Habitation. La ville continuera d'y affecter des crédits spécifiques.

III - LES PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES

Quel est le cadre financier dans lequel se construit le projet de budget pour 2010 ? Comme il est indiqué en préambule, des incertitudes pèsent sur l'organisation des finances des collectivités locales après la suppression de la taxe professionnelle. Les projets de réforme en cours d'examen portant sur les compétences apporteront en cours d'année des précisions. Un certain nombre de données sont néanmoins connues qui doivent conduire à une certaine prudence bien que le niveau des ressources de la ville ne soit pas touché cette année.

1°) Les recettes du budget :

*** Les dotations de l'Etat :**

Au plan national, l'enveloppe des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales restera quasiment stable par rapport à 2009. Cependant le redéploiement des dotations à l'intérieur de cette enveloppe a des conséquences pour le budget de la ville. Globalement, la DGF de la ville de St Malo devrait diminuer de 3,50%. L'évolution de la population dans le cadre des nouvelles modalités de recensement contribue également à cette diminution.

*** Les dotations intercommunales :**

Il s'agit de l'attribution de compensation (AC) représentant le solde entre le produit de taxe professionnelle et le coût des charges transférées à la communauté. Ce solde n'est pas indexé. Il s'agit également de la dotation de solidarité communautaire (DSC) assise sur le différentiel annuel de croissance de taxe professionnelle et représentant l'enrichissement collectif de la communauté.

En toute logique, la suppression de la taxe professionnelle devrait conduire à une remise en cause de ce dispositif. Quoi qu'il en soit, les incertitudes sur les réformes à venir, notamment pour ce qui concerne l'évolution des compétences, conduisent la communauté à la plus grande prudence. Elle n'a donc pas prévu d'augmentation de ces deux dotations en 2010.

*** Les recettes fiscales :**

Les impôts directs locaux (TH, FPB, FPNB) représentent à peu près le tiers de nos recettes courantes soit un produit de 25 millions d'euros. Il faut observer que le niveau actuel moyen de nos bases est supérieur à celui des villes moyennes au plan national. Mais nos taux d'imposition sont identiques pour la TH et inférieurs voire sensiblement inférieurs pour les impôts fonciers.

Les autres ressources fiscales représentent une somme de 5,2 millions d'euros. Il s'agit principalement des droits de mutation dont le produit ne devrait plus décroître, de la taxe sur les jeux, de la taxe sur l'électricité et de la taxe de séjour.

La fiscalité locale fait l'objet cette année d'une réforme profonde avec la suppression de la taxe professionnelle et l'instauration de la **Contribution économique territoriale** assise sur les valeurs locatives foncières et sur la valeur ajoutée des entreprises. La réforme entraînera à partir de 2011 une réaffectation des impôts ménages entre les communes et les intercommunalités d'une part et les régions et les départements d'autre part. Cette réforme n'a pas de conséquence financière pour les collectivités cette année. La communauté d'agglomération sera plus directement concernée par la réforme à partir de 2011.

Les taux des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) ne seront pas augmentés cette année.

2°) Les dépenses :

*** Les dépenses de personnel :**

Nous prévoyons une progression globale de la masse salariale de l'ordre de 3 % alors que la variation du point d'indice devrait se limiter à 0,50 % en juillet et 0,30 % en octobre de cette année. Cette progression qui reste modérée permet cependant diverses mesures importantes :

- Abondement du fonctionnement des services par un abondement des mois saisonniers,
- Abondement des crédits dans la perspective du démarrage de la Mediathèque,
- Budgétisation des contrats aidés,
- Création d'une ligne budgétaire pour la formation des apprentis handicapés,
- Poursuite de l'amélioration du régime indemnitaire.

* Les subventions :

La ville maintiendra son soutien à la vie associative en 2010. Le budget des subventions augmentera cependant de façon modérée pour dépasser néanmoins 20 millions d'euros. La subvention au CCAS s'élèvera à 3 350 000 €.

* Les frais financiers :

La gestion de la dette fait l'objet de la plus grande attention dans la gestion budgétaire de la ville. L'objectif est de parvenir à une charge annuelle aussi linéaire que possible en tenant compte des efforts importants d'investissement qui sont engagés. Ceci nécessite un arbitrage permanent entre les opportunités du marché financier. Actuellement, l'encours de la dette au budget général se répartit entre 36 % en taux fixes avec un taux moyen de 4,05 % et 64 % en taux variables avec des taux inférieurs à 1 %. Cet arbitrage permet de stabiliser la charge des intérêts pesant sur le budget de fonctionnement.

* L'emprunt d'équilibre :

Notre objectif reste de stabiliser l'emprunt dans une fourchette comprise entre 7 et 10 millions d'euros. Ce montant permet de stabiliser la charge de la dette malgré des dépenses d'équipement brut importantes.

En 2010, nous intégrons une variante qui tient au fait que l'emprunt de financement des travaux du Palais du Grand Large sera compensé en 2011 par le paiement d'un loyer mis à la charge de l'Association de gestion.